

MARINE ROYALE.

PORT de Coudon

Conformément à l'ordre de Monsieur le  
Préfet Maritime,

Il est ordonné à Monsieur  
Véralo, François Paul, lieutenant de Vaisseau  
de débarquer du bâtiment à vapeur le Cartare  
et de continuer ses services à terre.

Le présent sera enregistré au bureau  
du Recrut.

Coudon le 9 mars 1861  
Le C. A. Major Général

Le Major de la Marine

METTERE

Le Vice-Commissaire  
Q. M. M. M.

Cuey. au Bureau de Recrut.  
le - des Off. à terre.  
Jacquemin